

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAXIME-DU-MONT-LOUIS  
MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2011**

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis, tenue au lieu, place et heures des séances ordinaires, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, sont présents : son Honneur la maire, monsieur Paul-Hébert Bernatchez, mesdames et messieurs les conseillers : Jocelyne Poitras, Nathalie Laflamme, Marc Boucher, André O. Robinson, Mario Lévesque et Renaud Robinson, tous formant quorum, sous la présidence de monsieur Paul-Hébert Bernatchez, maire.

Sont également présents: Hilaire Lemieux, gma, Dg et sec.-trésorier  
Diane Gaumont, adjointe à l'administration et  
secrétaire-trésorière adjointe

**ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Mario Lévesque, appuyé par madame Nathalie Laflamme et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé et que le secteur 14. « Affaires nouvelles » demeure ouvert.

**ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX**

Il est proposé par madame Jocelyne Poitras, appuyée par monsieur Renaud Robinson et résolu que le procès verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2011 soit adopté sans modification.

**DÉPENSES INCOMPRESSIBLES**

Le conseil prend acte de la liste des chèques émis numéros 5260 à 5278 ainsi que les salaires, les cotisations de l'employeur de mars 2011 et les prélèvements automatiques pour une somme de 31 275.63 \$, visant le paiement des dépenses incompressibles en vertu du règlement numéro 208. Cette liste est déposée en annexe au livre des délibérations sous la cote 1-5-3 / 02.

**RÉSOLUTION NO : 3098-04-2011**

Il est proposé par monsieur André O. Robinson, appuyé par monsieur Marc Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement numéro 163) ou autorisées par le conseil; le tout apparaissant sur la liste distincte des comptes à payer au montant de 69 010.42 \$ sur l'administration générale et de 53 485.62 \$ (assainissement des eaux usées) datée du 4 avril 2011 et présentée à tous les membres présents; cette liste est déposée en annexe au livre des délibérations sous la cote 1-5-3/ 02.

**RÉSOLUTION NO : 3099-04-2011**

Il est proposé par madame Jocelyne Poitras, appuyée par monsieur Renaud Robinson et résolu que le maire et le directeur général sont autorisés à signer la convention à intervenir avec le directeur territorial du Ministère des Transports pour officialiser la reconnaissance de notre municipalité à titre de village-relais.

### **RÉSOLUTION NO : 3100-04-2011**

#### **CORRESPONDANCE DE MONSIEUR XXXXX**

**CONSIDÉRANT QUE** les derniers propos de monsieur XXXXX de Mont-Louis dans sa dernière correspondance datée du 30 mars 2011;

**CONSIDÉRANT QU'**il y aurait lieu d'obtenir un avis de notre conseiller juridique pour les propos jugés diffamatoires à l'égard du conseil municipal ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Jocelyne Poitras, appuyée par monsieur André O. Robinson et résolu que Me Yves Boudreault de la firme « Tremblay, Bois Migneault » soit consulté pour nous donner son avis dans ce dossier.

### **RÉSOLUTION NO : 3101-04-2011**

Il est proposé par madame Jocelyne Poitras, appuyé par madame Nathalie Laflamme et résolu que notre municipalité renouvelle son adhésion au Conseil régional de l'Environnement Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine et que la cotisation annuelle 2011 au montant de 75.\$ soit acquittée.

### **RÉSOLUTION NO : 3102-04-2011**

Il est proposé par monsieur Marc Boucher, appuyé par madame Jocelyne Poitras et résolu que le don suivant soit accordé :

Fabrique St-Antoine de Gros-Morne	200.00 \$
-----------------------------------	-----------

### **RÉSOLUTION NO : 3103-04-2011**

Il est proposé par madame Nathalie Laflamme, appuyée par monsieur Mario Lévesque et résolu que le don suivant soit accordé :

Défi Têtes à Prix à Mont-Louis	100.00 \$
--------------------------------	-----------

### **DEMANDE DE RÉSIDENTS DE LA RUE DES SOURCES**

Tous les membres présents prennent acte de la correspondance de certains résidents de la rue des Sources concernant un problème d'écoulement des eaux de surface.

M. Éric Daraiche fera une inspection des lieux pour analyser la situation et corriger le problème s'il y a lieu.

### **RÉSOLUTION NO : 3104-04-2011**

Il est proposé par madame Jocelyne Poitras, appuyée par monsieur Renaud Robinson et résolu que la municipalité Saint-Maxime-du-Mont-Louis accepte la proposition de partenariat pour l'événement « La P'tite École de la chanson chante Luc de la Rochelière » dans le cadre de la 28<sup>ème</sup> Édition du festival en chanson de Petite-Vallée-Édition 2011 et que la somme de 250.00 \$ en commandite soit acquittée.

### **AVIS DE MOTION**

Je, soussignée, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un règlement modifiant le règlement de zonage afin :

- D'agrandir la Zone Eaf.5 et de créer une nouvelle zone mixte à même une partie de la zone résidentielle Rb.9;
- De créer une nouvelle zone commerciale Cb à même une partie de la zone agroforestière Eaf.5.

---

Nathalie Laflamme, conseillère au siège # 4

#### **RÉSOLUTION NO : 3105-04-2011**

Il est proposé par monsieur André O. Robinson, appuyé par monsieur Marc Boucher et résolu que soit adopté la réception provisoire datée du 16 mars 2011, comprenant une liste des travaux à exécuter et à compléter pour mettre à jour le contrat avec «Maçonnerie Jean-Pierre Chenel Inc.» dans le cadre du projet d'agrandissement de la caserne, le tout tel que présenté par monsieur Éric Coulombe de la firme DESSAU en date du 31 mars 2011. Le directeur général est autorisé à prendre les mesures appropriées pour le suivi et mettre à jour la police d'assurances de notre municipalité.

#### **RÉSOLUTION NO : 3106-04-2011**

Il est proposé par madame Jocelyne Poitras, appuyée par monsieur Marc Boucher et résolu que soit adopté le **certificat de paiement numéro 3**, daté du 31 mars 2011, pour les travaux réalisés par «Maçonnerie Jean-Pierre Chenel Inc.» dans le cadre du projet «Agrandissement de la caserne»; tel que recommandé par monsieur Éric Coulombe de la firme DESSAU, la somme de 13 811.20 \$, toutes taxes incluses et ajustées, soit acquittée.

#### **RÉSOLUTION NO : 3107-04-2011**

Il est proposé par monsieur Renaud Robinson, appuyé par monsieur Mario Lévesque et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis approuve le plan de cadastre numéro B-912, tel que présenté en version préliminaire par monsieur Christian L'Italien, arpenteur géomètre, concernant la subdivision d'une partie du lot 53B-2 du rang 1 du canton de Taschereau, propriété de monsieur René Boisjoli.

#### **RÉSOLUTION NO : 3108-04-2011**

Il est proposé par monsieur André O. Robinson, appuyé par madame Nathalie Laflamme et résolu que la municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis appuie la demande d'aide financière adressée à la MRC de la Haute-Gaspésie par le Comité de développement Saint-Maxime-du-Mont-Louis dans le cadre d'un projet théâtral « sur le parvis de l'Église » 2011; la somme de 2 500.\$ est recommandée à même le nouveau budget 2011 du programme d'aide financière de la Politique nationale sur la ruralité 2011-2012.

#### **RÉSOLUTION NO : 3109-04-2011**

Il est proposé par monsieur André O. Robinson, appuyé par monsieur Marc Boucher et résolu que la municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis appuie le projet du comité de développement Saint-Maxime-du-Mont-Louis pour l'implantation de « La Maison L'Essentielle, centre de services communautaires pour l'Est de la MRC de la Haute-Gaspésie »; le tout sous réserve d'obtenir toutes les autorisations requises par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

### **RÉSOLUTION NO : 3110-04-2011**

**CONSIDÉRANT QUE** deux candidatures ont été déposées en référence à l'offre d'emploi publié le 23 mars 2011 pour recruter un(e) chargé(e) de projets municipaux, affecté(e) particulièrement au plan d'action quinquennal visant le développement économique, culturel et paysager relatif à l'accréditation récente « village-relais » pour notre municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** des deux candidatures déposées, un seul candidat répond au profil de l'emploi ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Jocelyne Poitras, appuyée par monsieur André O. Robinson et résolu que madame Kathryn Ducharme est retenu pour le poste de chargée de projets municipaux de développement local.

### **RÉSOLUTION NO : 3111-04-2011**

Il est proposé par madame Jocelyne Poitras, appuyée par monsieur André O. Robinson et résolu que monsieur Renaud Robinson soit nommé maire suppléant pour les prochains six mois, soit de mai à octobre 2011 inclusivement. Monsieur Renaud Robinson accepte.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

A 21h.15, sur proposition de madame Nathalie Laflamme, la séance est levée.

Je, Paul-Hébert Bernatchez, atteste que la signature du présent procès verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

---

Paul-Hébert Bernatchez, maire

---

Hilaire Lemieux, directeur général et sec.-trésorier